

UEPA

5EME CONFERENCE AFRICAINE SUR LA POPULATION

**POPULATION ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE : QUESTIONS
EMERGENTES »**

Arusha, 10-14 décembre 2007

***PARTICIPATION AUX DÉPENSES DU MÉNAGE ET RÔLE DÉCISIONNEL
DE LA FEMME DANS LA SCOLARISATION DES ENFANTS AU
BURKINA FASO***

Madeleine WAYACK-PAMBE - ISSP*

*Institut Supérieur des Sciences de la Population (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)

Introduction

Ce travail s'intéresse à la relation entre l'autorité de la femme dans la sphère domestique et la fréquentation scolaire des enfants au Burkina Faso.

Plus précisément, il examine l'effet de la contribution de la femme aux dépenses du ménage sur son pouvoir de négociation, et l'effet de cette autorité sur la fréquentation scolaire de ses enfants âgés de 7 à 12 ans vivant dans le même ménage qu'elle.

L'hypothèse centrale est que les femmes sont plus favorables à la scolarisation des enfants que les hommes. L'accès des femmes aux ressources économiques et leur participation financière à l'entretien de la famille rend plus égalitaire les rapports entre époux. Partant, le rôle de pourvoyeur principal ou additionnel des ressources qu'acquièrent les femmes de cette manière augmente leur autorité au sein du ménage, favorisant ainsi le bien-être des enfants qui y vivent. Les femmes qui déclarent contribuer aux dépenses du ménage gagneraient plus en pouvoir de négociation au sein de leur foyer que celles qui ne le font pas, et la participation scolaire des enfants de leur ménage serait plus forte que celle des ménages dans lesquels les femmes déclarent ne pas contribuer aux dépenses du foyer.

Ce papier se structure de la façon suivante : dans un premier temps nous présentons le contexte et la justification de l'étude, ensuite les données et la méthode d'analyse utilisée, puis l'exposé des résultats suivi par une discussion et une conclusion.

Contexte et justification

Si les études empiriques menées dans le domaine de la santé démontrent un effet positif sur le bien-être des enfants d'une influence des femmes dans le processus de prise de décisions au sein du ménage, l'impact de ce facteur sur la scolarisation des enfants demeure encore peu exploré dans les études empiriques sur l'éducation.

L'on sait par exemple que le contrôle des ressources du ménage par les femmes améliore l'état nutritionnel des enfants (Kennedy et Haddad, 1994 ; Kennedy et Peters, 1992 ; Onyango et al., 1994). Dans le champ des travaux sur les déterminants familiaux de la scolarisation, il est également constaté un surinvestissement scolaire dans les ménages dirigés par les femmes en comparaison avec les ménages dirigés par les hommes (Joshi, 2004 ; Kobiané 2003, 2006 ; Wakam, 2003). Ce résultat serait d'ailleurs plus lié à une différence d'affectation des ressources du ménage selon le genre ; qu'au statut de chef de ménage, les femmes accordant une plus grande préférence à la satisfaction des besoins des enfants que les hommes. Ceci

suppose que la notion de chef de ménage qui présume un décideur et un pourvoyeur unique des ressources du ménage pourrait selon les cas, surestimer ou sous-estimer l'influence des femmes dans la scolarisation des enfants. Pour les femmes mariées à des migrants et recevant des transferts de leur époux par exemple, les décisions telles la mise d'un enfant à l'école demeurerait une prérogative du mari, s'il est le seul à pourvoir aux ressources du ménage. En revanche, les femmes vivant dans les ménages dirigés par des hommes et contribuant économiquement aux ressources du ménage pourraient peser plus dans la prise de décision concernant les questions familiales, grâce à leur participation.

Les résultats de certaines recherches invitent ainsi à dépasser la seule considération du statut de chef de ménage jugé trop restrictif, et à s'intéresser plus aux comportements des adultes des deux sexes à l'intérieur du ménage. Ces travaux montrent en effet que l'amélioration du bien-être des enfants dans un ménage est plus corrélée à la présence d'une autorité féminine potentiellement capable de peser sur les décisions du ménage que le fait d'avoir une femme à la tête de ce ménage (Handa, 1994).

Un des facteurs déterminants du pouvoir de négociation au sein du ménage est le contrôle sur les ressources et les biens.

Généralement, en Afrique subsaharienne, la répartition traditionnelle des rôles et des tâches exige une contribution des femmes pour l'entretien de la famille, mais sans pour autant que cela se traduise par une augmentation de leur autorité au sein du foyer (Bop, 1996 ; Lloyd et Gage-Brandon 1993). Dans la société Mossi du Burkina Faso par exemple, la femme a pour obligation de fournir les condiments nécessaires à la préparation des repas, mais la décision finale sur les problèmes de la famille revient au mari (Ouedraogo, 2003 ; Thorsen, 2002). Toutefois, les transformations sociales et économiques en cours dans les sociétés africaines font bouger les lignes de partage des rôles dans la sphère domestique et les rapports au sein du couple. La scolarisation, l'urbanisation, les migrations, les échanges entre les villes et les campagnes ou encore les actions de renforcement des capacités économiques des femmes concèdent une responsabilité plus grande aux femmes dans la gestion des ressources du ménage. L'accès de ces dernières à des activités rémunératrices leur donne la possibilité de se substituer aux maris défaillants dans la prise en charge des tâches qui incombent traditionnellement aux hommes, telles les dépenses de santé ou d'habillement. Cette contribution aux revenus du ménage est susceptible d'accroître le poids des femmes dans les décisions du foyer et dans l'utilisation des ressources du ménage.

On peut supposer par exemple qu'une épouse convaincue de l'importance de la scolarisation pour ses enfants a plus la possibilité d'amener son mari à les inscrire à l'école, si ce dernier sait par ailleurs que sa femme sera en mesure de faire face aux dépenses qui en découleront.

A huit ans de l'échéance de la réalisation de la scolarisation primaire universelle, deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement, la question de l'accès de tous les enfants à l'école reste d'actualité au Burkina Faso. A l'instar de nombreux pays africains partie prenante de ce défi, l'atteinte de l'Education Pour Tous n'apparaît pas acquise pour ce pays. Pourtant, comme en témoignent l'évolution des indicateurs de scolarisation ces dernières années, des moyens considérables ont été déployés pour généraliser la participation scolaire des enfants au niveau primaire et réduire les inégalités entre les garçons et les filles. En moins de 10 ans, de 2000 à 2007, le taux brut de scolarisation au primaire des filles est passé de 36% à 61%, celui des garçons de 51 à 72% (MEBA, 2007 ; UNESCO, 2007). Ces efforts sont cependant freinés en partie par des obstacles persistants au niveau de la demande familiale de scolarisation, d'ordre économique, culturel ou sociologique qu'il est nécessaire de mieux connaître.

Il est maintenant admis qu'un des moyens de lever ces contraintes est d'impliquer fortement les femmes dans les actions qui visent la promotion de la scolarisation universelle. Toutefois, cette stratégie ne peut aboutir que si l'on a une connaissance précise des canaux par lesquels les femmes peuvent substantiellement modifier leurs comportements et ceux de leurs familles à l'égard de la scolarisation des enfants, particulièrement celles des filles.

Données et méthodes

Cette étude exploite les données des fichiers « ménage » et « femme » de l'Enquête Démographique et Santé réalisée au Burkina Faso en 2003. Ces deux fichiers ont été fusionnés afin de regrouper les mères et leurs enfants de 7-12 ans résidant dans le même ménage. Au total, le fichier final contient des informations sur 6632 enfants et 4313 mères toutes mariées et économiquement actives. 4205 mères sont des épouses du chef de ménage (EPCM) et 108, des femmes chef de ménage (FCM). Les informations utilisées sont relatives aux caractéristiques sociodémographiques des femmes, à la contribution des femmes aux dépenses du ménage, à leur participation à la prise de décision concernant certaines questions familiales et à la fréquentation scolaire des enfants au moment de l'enquête.

Les variables

La variable dépendante prise en compte dans l'analyse est la fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans au moment de l'enquête qui prend la valeur 1 lorsque l'enfant fréquente et la valeur 0 dans le cas contraire.

La principale variable indépendante mesure le pouvoir de négociation de la femme dans le ménage. Le pouvoir de négociation de la femme (ou encore son autorité) dans le ménage est compris ici comme sa capacité à imposer son point de vue dans les décisions concernant la famille. La variable qui le représente est construite à partir de 2 variables issues des réponses à la question « *Dans votre famille qui a généralement le dernier mot dans les décisions suivantes : vos propres soins de santé ? Les achats pour les besoins quotidiens du ménage ?* ». Elle comporte trois paliers qui vont de 0 pour une absence totale de participation à la prise de décision à 2 quand la femme a le dernier mot sur les deux décisions considérées¹. La modalité 1 comprend les femmes qui ont déclaré avoir le dernier mot sur une seule des deux décisions.

La littérature scientifique montre que ces deux variables retenues pour mesurer l'autorité de la femme dans le ménage font partie des facteurs décisifs de la scolarisation des enfants. En tant que parent, lorsque la santé de la femme est compromise, ses répercussions se font ressentir sur le bien être général de la famille. Les enfants, et particulièrement les filles, sont les premiers sollicités pour les remplacer dans les travaux de reproduction, ce qui peut compromettre leur scolarité.

Les décisions concernant l'allocation des ressources pour les achats quotidiens sont également déterminantes pour le bien-être des enfants. En Jamaïque par exemple, Handa (op.cit) trouve une association nette entre l'accroissement de l'autorité féminine dans le

¹ Trois variables issues de cette même question ont été écartées de l'analyse. Celles sur « les achats de choses importantes pour le ménage », « les visites à la famille ou aux parents », « la nourriture préparée chaque jour ».

Si l'achat de choses importantes peut grever la part du revenu alloué aux besoins immédiats, cette situation nous paraît peu fréquente en milieu rural surtout, du fait d'une rareté de revenus monétaires.

Concernant la visite aux proches, elle traduit la restriction éventuelle de la mobilité des femmes, ce qui freine leur possibilité de subvenir à leur besoin. De manière générale, la femme d'Afrique subsaharienne a accès à l'espace public (marché...) et n'est pas limitée dans ses déplacements dans ce sens. Aussi, bien que la majorité des femmes aient déclaré que leurs maris ont le dernier mot sur la décision relative à la visite aux parents ou à la famille, nous estimons que cette question ne constitue pas un enjeu de pouvoir dans la relation entre époux. Les occasions de retrouvailles entre la femme et ses proches peuvent se faire de manière moins formelle qu'une visite.

Enfin, dans la tradition africaine, la cuisine en tant qu'espace et les activités qui s'y mènent sont une chasse gardée de la femme. L'immixtion du mari dans cet univers est souvent jugée comme déshonorante, surtout en milieu rural.

ménage et l'augmentation de la part du budget alloué à la nourriture et à l'habillement des enfants. Les hommes chefs de ménage ayant une conjointe co-résidente consacrent une part moins importante de leur budget à l'alcool et au tabac que ceux qui sont sans conjointe présente dans le domicile. Cette présence d'une autorité féminine dans le ménage diminue la probabilité pour les enfants d'être mis au travail ou de tomber malade, et augmente leurs chances de fréquenter l'école.

Les autres variables additionnelles de contrôle sont le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction de la mère, le type de rémunération qu'elle perçoit pour son activité économique et l'écart d'âge entre époux qui est considérée en démographie comme un indicateur de rapport de force au sein du couple. La participation aux dépenses du ménage est intégrée dans les modèles qui prennent uniquement en compte les enfants dont les mères sont rémunérées en espèces.

Méthode d'analyse

La régression logistique, l'une des méthodes d'analyse qui s'adaptent bien à la nature dichotomique de la variable dépendante est utilisée ici pour isoler l'effet propre de l'autorité féminine sur la scolarisation des enfants dans le ménage.

Deux groupes de modèles de régression logistiques sont appliquées aux données. Le premier groupe comprend la totalité des enfants dont les mères ont une activité économique, quel que soit le type d'appointements que cette activité leur procure. Ces modèles mesurent l'effet propre du pouvoir de négociation des femmes sur la scolarisation de leurs enfants.

Le deuxième groupe de modèles ne prend en compte que les enfants dont les mères perçoivent au moins une partie de leur rétribution en espèces. Ces modèles mesurent l'effet de la contribution de la femme aux dépenses du ménage sur la scolarisation des enfants.

De par le constat fait dans la littérature scientifique d'une influence divergente des déterminants familiaux de la scolarisation selon le sexe et le milieu de résidence de l'enfant, les modèles de régression logistique sont appliqués séparément à chaque sous-échantillon d'enfants, pour chaque milieu de résidence (urbain, rural) et pour chaque sexe (garçon, fille).

Le tableau 1 présente pour le milieu urbain et le milieu rural, les moyennes et écart-types des variables utilisées dans l'analyse.

Tableau 1 : Moyennes et écart-types des variables utilisées dans l'analyse selon le milieu de résidence

	Rural			Urbain		
	Moyenne	Écart-type	N	Moyenne	Écart-type	N
<i>Variables indépendantes (1^{er} groupe de modèles)</i>						
Mère chef de ménage	0.017	0.128	5759	0.063	0.243	873
Mère de niveau primaire ou plus	0.043	0.203	5759	0.299	0.458	873
Mère rémunérée uniquement en espèces	0.123	0.329	5759	0.683	0.465	872
Mère a un pouvoir de négociation élevé	0.158	0.362	5759	0.221	0.415	873
Différence d'âge entre la mère et son époux	12.864	9.880	5677	11.057	8.213	866
<i>Variable dépendante</i>						
Fréquentation de l'école	0.261	0.440	5759	0.776	0.417	873
<i>Variables indépendantes (2^{ème} groupe de modèles)</i>						
	Moyenne	Écart-type	N	Moyenne	Écart-type	N
Mère chef de ménage	0.013	0.115	1044	0.068	0.253	627
Mère de niveau primaire ou plus	0.090	0.286	1044	0.354	0.479	627
Mère a un pouvoir de négociation élevé	0.215	0.411	1044	0.272	0.446	627
Mère principale pourvoyeuse des ressources du ménage	0.240	0.427	1044	0.211	0.408	627
Différence d'âge entre la mère et son époux	12.120	9.707	1024	10.176	6.895	620
<i>Variable dépendante</i>						
Fréquentation de l'école	0.349	0.477	1044	0.809	0.393	627

En moyenne, peu d'enfants résident dans un ménage dirigé par une femme, 2% en milieu rural et 6% en milieu urbain. Les pourcentages d'enfants de 7-12 ans ayant une mère instruite reflètent les différences classiques de scolarisation entre milieux urbains et ruraux dans les pays faiblement scolarisés. Quel que soit le niveau d'éducation, ils varient de 4% en milieu rural à 30% en milieu urbain. Ils sont plus élevés parmi la population d'enfants dont les mères reçoivent un revenu en espèces, 9% en campagne et 35% en ville.

On remarque un pouvoir de négociation des mères dans le ménage légèrement plus élevé chez les enfants citadins (22%) que les enfants villageois (16%).

La proportion des enfants dont la mère est l'unique ou la principale pourvoyeuse des ressources du ménage est en moyenne la même en milieu rural qu'en milieu urbain, 24% et 21%.

Enfin, la différence d'âge entre époux est plus faible en ville comparativement au village, 10,2 ans contre 12,1 ans.

Résultats

Analyse descriptive

Cette partie examine au niveau bivarié et séparément pour le milieu rural et le milieu urbain, d'une part les facteurs qui déterminent le pouvoir de négociation de la femme au sein du ménage, d'autre part, l'effet de ce pouvoir sur la scolarisation des enfants.

Caractéristiques sociodémographiques des femmes et pouvoir de négociation dans le ménage

Le tableau 2 présente la variation du pouvoir de négociation de la femme dans le ménage selon son statut familial (chef de ménage ou épouse du chef de ménage), son niveau d'instruction et le type de rémunération qu'elle perçoit pour son activité économique.

Les résultats de l'analyse descriptive montrent en milieu rural comme en milieu urbain, que les femmes ont plus d'autorité sur les questions familiales lorsqu'elles sont à la tête du ménage. Le pourcentage de femmes qui ont un pouvoir de négociation élevé dans leur foyer est plus élevé de 32 points chez FCM que chez les EPCM en milieu urbain, soit 60.5% et 28.2%. En milieu rural, l'écart est de 44 points, avec 68.6% et 24.7%.

L'importance du statut familial sur le degré d'autorité dans le ménage est plus forte chez les femmes des villages, 60% de celles qui sont des EPCM ont un pouvoir de négociation nul, contre 52% chez les citadines.

Le niveau d'instruction de la femme n'apparaît pas comme un facteur déterminant de son autorité au sein de son foyer dans les deux milieux de résidence et l'association entre les deux variables est non significative.

La mise en relation du type de rémunération perçu par la femme et son pouvoir de négociation au sein du ménage fait ressortir une autorité légèrement plus forte chez les femmes dont la rémunération est uniquement monétaire. En effet, 35% d'entre elles ont un pouvoir de négociation élevé dans le foyer, contre 16% chez celles qui sont partiellement rémunérées en espèces et 22% chez celles qui ne sont pas du tout rémunérées. De même, le pourcentage des femmes qui n'ont aucune autorité dans leur ménage est de 44% chez les femmes payées uniquement en espèces, soit 16 points de moins que celui des femmes payées en nature ou en partie en espèces, et 24 points de moins que celui des non-rémunérées.

Les mêmes tendances s’observent en milieu rural, avec cependant une intensité moins grande. Ici, 31% de femmes rémunérées en espèces ont de l’autorité dans leur ménage, contre 25% de celles rémunérées en nature ou en partie en espèces et 24% de celles non rémunérées.

En définitive, l’analyse bivariée montre que le statut familial de la femme et son autonomie financière accroissent son pouvoir de négociation au sein de la sphère domestique. Le niveau d’instruction de la femme ne se révèle pas être un élément de renforcement de son autorité dans le ménage.

Tableau 2 : Répartition des femmes selon leur pouvoir de négociation et certaines caractéristiques sociodémographiques par milieu de résidence

Caractéristiques de la femme	Pouvoir de négociation							
	Rural				Urbain			
	Élevé	Moyen	Nul	Total	Élevé	Moyen	Nul	Total
<i>Statut familial***</i>								
Chef de ménage	68.6	4.3	27.1	100 (3712)	60.5	15.8	23.7	100 (601)
Épouse du CM	24.7	15.6	59.7	100 (3712)	28.2	19.7	52.0	100 (601)
<i>Niveau d’instruction</i>								
Aucun	25.5	15.2	59.3	100 (3712)	29.5	17.3	53.2	100 (601)
Primaire ²	25.5	20.4	54.1	100 (3712)	33.0	21.7	45.2	100 (601)
Secondaire +	n.a	n.a	n.a		30.5	26.8	42.7	100 (601)
<i>Type de rémunération ***</i>								
Monétaire	30.9	21.8	47.3	100 (3712)	34.8	21.4	43.8	100 (601)
Nature –nature/espèces	25.4	17.4	57.1	100 (3712)	16.1	24.2	59.7	100 (601)
Aucune	24.4	13.5	62.1	100 (3712)	22.0	10.2	67.8	100 (601)

Seuil de signification : ***p<0,001, **p<0,005, *p<0,010. n.s :non significatif

n.a : non applicable

Caractéristiques sociodémographiques et économiques des mères et fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans

Les figures 1 et 2 illustrent le type de rémunération de la mère et la fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans, selon leur sexe et leur milieu de résidence.

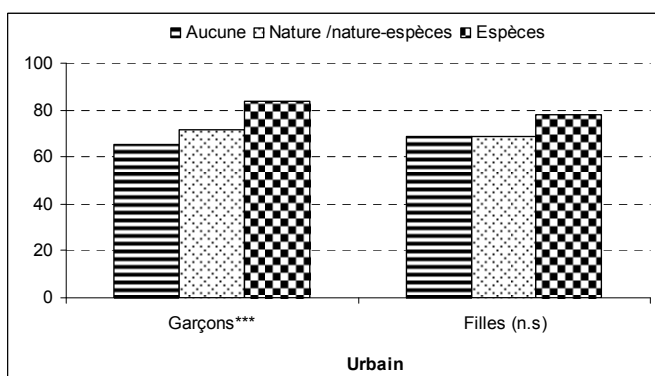
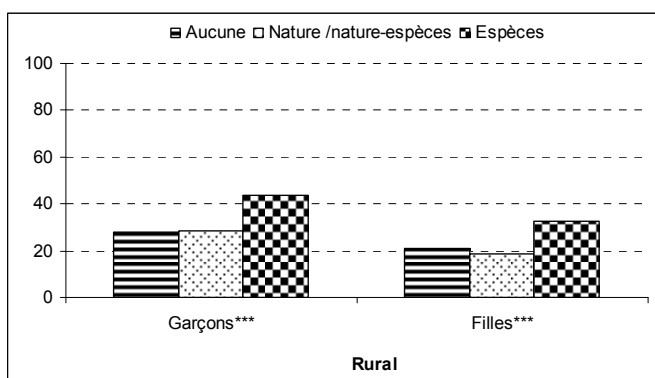
Le type de rémunération de la mère (figures 1 et 2) se révèle un facteur important pour la scolarisation des enfants en milieu rural, surtout ceux de sexe masculin. La fréquentation scolaire des garçons qui vivent avec une mère rétribuée uniquement en espèces est de 15 points supérieure à celle des garçons vivant avec une mère rémunérée en nature ou partiellement en espèces et à celle de ceux dont la mère n’est pas rémunérée, soit 44% de taux de fréquentation scolaire pour les premiers, et 28% pour les autres. La même tendance

² Pour les femmes du milieu rural, la modalité « primaire » correspond à primaire et plus.

s'observe également chez les filles dans les campagnes, mais avec une intensité moindre. Le pourcentage de celles qui vont à l'école est de 32% pour celles dont la mère est payée en espèces uniquement, 18% pour celles dont les mères sont rétribuées en nature ou partiellement en espèces, et 21% pour celles dont les mères ne sont pas rémunérées

En milieu urbain, le type de rémunération perçu par la mère influence la scolarisation des garçons, alors que sa mise en relation avec la fréquentation scolaire des filles se révèle non significative statistiquement. Ainsi, les taux de scolarisation des garçons de 7-12 ans sont de 84% lorsque la mère est payée en espèces, 71% lorsqu'elle est payée en nature ou partiellement en espèces, et 65% lorsqu'elle n'est pas rémunérée.

Figures 1 et 2 : Taux de fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans selon le type de rémunération de la mère

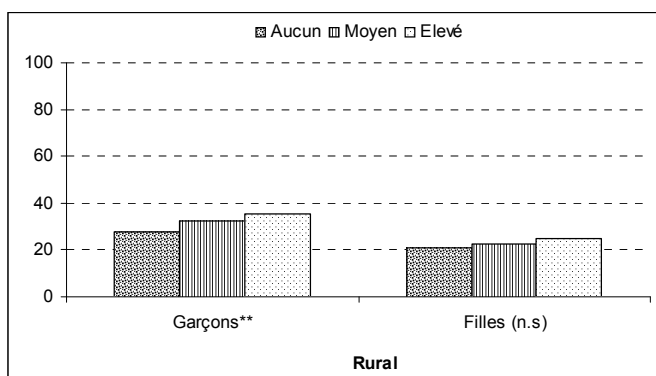
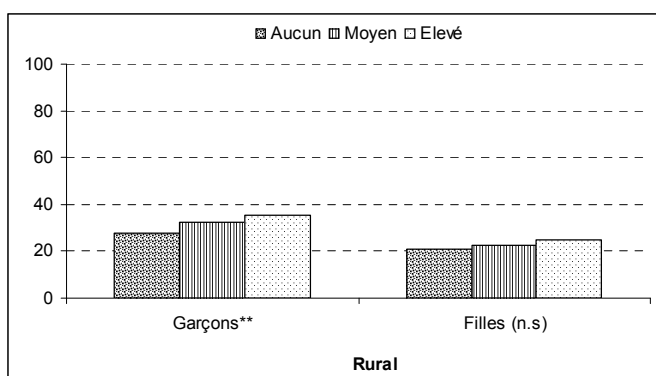


Seuil de signification : *** $p < 0,001$, ** $p < 0,005$, * $p < 0,010$. n.s :non significatif

Concernant le pouvoir de négociation de la mère (graphiques 3 et 4), il apparaît comme une variable qui favorise la fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans, mais uniquement pour les garçons en milieu rural et pour les filles seules en milieu urbain, avec cependant une intensité moindre que le type de rémunération.

La fréquentation scolaire des garçons dans les villages lorsqu'ils sont dans un ménage dans lequel la femme a un score d'autorité élevé est de 10 points supérieure à celle des enfants qui sont dans un ménage dans lequel l'autorité de la femme est nulle. De même, en milieu urbain, la fréquentation scolaire des filles dont la mère a un fort pouvoir de négociation est de 13 points plus importante que lorsqu'elle n'a aucun pouvoir de négociation

Figures 3 et 4 : Taux de fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans par sexe de l'enfant et selon le pouvoir de négociation de la mère au sein du ménage



Seuil de signification : *** $p < 0,001$, ** $p < 0,005$, * $p < 0,010$. n.s : non significatif

Globalement, l'analyse descriptive fait donc ressortir que le type de rémunération perçu la femme est plus décisif pour la fréquentation scolaire de ses enfants de 7-12 ans que son autorité au sein du ménage. La relation entre les caractéristiques de la mère prises en compte ici et la scolarisation des enfants est plus forte en milieu rural.

Pouvoir de négociation de la femme et rôle décisionnel dans la scolarisation des enfants

L'analyse de régression logistique confirme dans l'ensemble les résultats obtenus au niveau bivarié. Elle fait apparaître un effet propre du pouvoir de négociation de la femme uniquement pour les enfants de sexe masculin du milieu rural (tableau 3).

Tableau 3 : Déterminants de la fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans (4 premiers modèles)

Variables indépendantes	Rapports de chances (e^{Bi})			
	Nets par rapport aux autres variables indépendantes			
	Rural		Urbain	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille
I. Sexe du chef de ménage				
1. Femme	-	-	-	-
2. Homme	0.868	0.987	1.167	0.650
II. Caractéristiques de la mère				
1. Pouvoir de négociation dans le ménage				
Nul	-	-	-	-
Moyen	1.241*	1.115	1.232	1.413
Élevé	1.297*	1.224	1.057	1.695
2. Niveau d'instruction				
Aucun	-	-	-	-
Primaire	2.585***	2.491***	8.426***	3.089**
Secondaire et plus	n.a	n.a	4.710*	6.004**
3. Type de rémunération				
Aucune	-	-	-	-
Nature/nature-espèces	1.023	0.848	1.635	1.082
Espèces	1.706***	1.627***	2.208**	1.171
III. Ecart d'âge entre époux				
- de 5 ans	-	-	-	-
5-9 ans	0.999	0.836	1.456	0.778
10-14 ans	1.029	0.803	1.051	0.565
15-9 ans	0.895	0.687*	1.175	0.555
20 ans et plus	0.558***	0.519***	0.989	0.644

Seuil de signification : ***p<0,001, **p<0,005, *p<0,010. n.s :non significatif. - : modalité de référence

En milieu rural, un garçon de 7-12 ans dont la mère a un score d'autorité élevé ou moyen a 1,2 fois plus de chances de fréquenter l'école qu'un garçon dont la mère a un score d'autorité nul. On observe également une relation positive entre le pouvoir de négociation de la femme au sein du ménage et la fréquentation scolaire des filles de 7-12 ans du milieu rural et celle des enfants des deux sexes du milieu urbain, mais ce résultat est statistiquement non significatif.

Sans conteste, les résultats du premier groupe de modèles de régression logistique montrent que le facteur le plus déterminant pour la fréquentation scolaire des enfants est le niveau d'instruction de la femme. C'est d'ailleurs la seule variable qui conserve sa significativité dans les deux modèles du milieu urbain après contrôle par toutes les autres variables. Il est à noter dans ce milieu de résidence que l'instruction de la mère au primaire a plus d'influence sur la fréquentation scolaire des garçons que celle du niveau secondaire ou plus.

Ainsi, un garçon de 7-12 ans citadin a une probabilité 8,4 fois plus grande d'être à l'école si sa mère a un niveau d'éducation primaire que si elle n'est pas éduquée, et 4,7 fois plus si elle est éduquée au secondaire ou au supérieur.

Pour une fille, les chances d'être à l'école sont 3 fois plus élevées si sa mère a le niveau primaire que pas d'instruction du tout, mais 6 fois plus lorsqu'elle a atteint ou dépassé le niveau secondaire. Ce résultat rejoint celui d'autres travaux réalisés en sociologie qui montrent que le bénéfice de l'instruction des mères sur les filles est surtout perceptible quand les premières ont atteint au moins le niveau d'enseignement secondaire (Terrail, 1992).

Bien qu'elle soit non significative dans tous les modèles, la relation négative généralement constatée entre la présence d'un chef de ménage masculin et la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne se réaffirme dans cette analyse pour les enfants des deux sexes en milieu rural, de même que pour les filles du milieu urbain.

La scolarisation des enfants dans tous les modèles est positivement liée au type de rémunération perçue par la mère, bien que non significative pour les filles en milieu urbain. Les garçons et filles de 7-12 ans du milieu rural ainsi que les garçons du milieu urbain de mère rétribuée en espèces sont respectivement 1,7 ; 1,6 et 2,2 fois plus scolarisés que ceux dont l'activité économique de la mère n'est pas rémunérée.

Enfin, les résultats montrent qu'une grande différence d'âge entre la femme et son mari est défavorable à la scolarisation des enfants des deux sexes, surtout celle des filles. Les filles dont la mère est de 10 à 15 ans plus jeune que le mari ont 31% de possibilités en moins de fréquenter l'école que celles dont l'écart d'âge entre la mère et son époux n'excède pas 5 ans, et celles dont la mère a 20 ans ou moins que l'époux ont 48% de chances en moins d'être à l'école que la catégorie de référence.

Les garçons dont la mère a pour époux un homme plus âgé qu'elle d'au moins 20 ans ont 44% de chance en moins de fréquenter l'école que ceux de la catégorie de référence.

Effet de la contribution financière des femmes au ressources du ménage sur la scolarisation des enfants

Hormis pour les filles du milieu urbain, les modèles qui mesurent l'effet de la contribution financière de la femme sur la scolarisation des enfants révèlent une relation non significative entre les deux variables (tableau 4). Le contrôle par la variable « participation aux dépenses du ménage » augmente l'intensité et le score de la variable du pouvoir de négociation, mais surtout ceux de la variable « niveau d'instruction de la mère » dont elle confirme ainsi l'influence prépondérante sur l'éducation des enfants.

Tableau 4 : Déterminants de la fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans (Groupe de modèles 2)

Variables indépendantes	Rapports de chances (e^{Bi})			
	Nets par rapport aux autres variables indépendantes			
	Rural		Urbain	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille
I. Pouvoir de négociation de la mère				
1. Nul	-	-	-	-
2. Moyen	1.808**	1.508*	1.350	1.182
3. Élevé	3.711***	2.609***	1.151	2.053*
II. Participation aux dépenses du ménage				
1. Rien ou presque rien	-	-	-	-
2. moins de la moitié/environ moitié	0.947	1.241	1.318	0.564
3. Plus de la moitié/tout	1.094	1.674	0.976	0.305*
III. Niveau d'instruction				
1. Aucun	-	-	-	-
2. Primaire	3.660***	3.239**	15.092**	4.578**
3. Secondaire et plus	n.a	n.a	3.864*	5.508**
IV. Ecart d'âge entre époux				
1. Moins de 5 ans	-	-	-	-
2. 5 à 9 ans	1.690*	0.760	1.489	0.821
3. 10 à 14 ans	1.708*	1.029	1.113	0.404*
4. 15 à 19 ans	1.802*	0.862	1.255	0.909
5. 20 ans et plus	1.147	0.366**	0.462	0.511

Seuil de signification : ***p<0,001, **p<0,005, *p<0,010. n.s :non significatif. - : modalité de référence

Les résultats montrent une relation négative (non significative chez les garçons) entre la fréquentation scolaire des filles et garçons du milieu urbain et la prise en charge de la totalité ou quasi-totalité des dépenses du ménage par la mère. Une fille dont la mère prend en charge toutes les dépenses du ménage a 70% de chances en moins de fréquenter l'école qu'une fille dont la mère a déclaré ne rien financer dans le ménage.

Discussion et conclusion

Ce travail avait comme objet d'examiner la relation entre la contribution de la femme aux dépenses du ménage et son autorité sur la fréquentation scolaire des enfants de 7-12 ans.

Les résultats des analyses faites ici montrent que la contribution des femmes aux dépenses du ménage n'a pas d'influence sur la scolarisation des enfants. Bien plus, elle apparaît au contraire comme un facteur négatif pour la scolarisation des filles du milieu urbain. Ceci suppose-t-il que la contribution financière de la femme ne lui donne pas nécessairement le contrôle sur l'allocation des ressources dans le ménage ? Ou encore, que la plus grande préférence des femmes pour le bien être des enfants constaté dans d'autres domaines, tel la santé, ne s'étendrait pas à leur éducation au Burkina Faso ?

A notre avis, ce résultat met plutôt en évidence la relation fallacieuse qui existe entre les deux variables. En effet, aussi bien la contribution des femmes aux dépenses du ménage que la scolarisation des enfants sont des variables très liées au contexte économique du ménage. Il se peut que les femmes qui prennent en charge la totalité ou la plus grande partie des dépenses du ménage soient dans les couches sociales pauvres. Une étude qualitative exploratoire faite à Ouagadougou montre par exemple que le degré de contribution financière des femmes à la scolarisation de leurs enfants diffère selon leur rang social et leur statut familial (Wayack-Pambè, 2007). Lorsqu'elles vivent avec un homme qui pourvoit aux besoins de la famille, les femmes s'impliquent moins financièrement dans la scolarisation de leurs enfants. Les femmes des couches sociales les plus démunies sont celles qui partagent le plus les coûts financiers de la scolarité des enfants avec leurs maris.

La contribution aux dépenses du ménage ne semble pas donner pas un rôle décisionnel fort à la femme dans celui-ci, du moins pour ce qui est de la scolarisation des enfants. Ceci va à l'encontre de l'étude faite en Jamaïque par Handa (op. cit) qui trouve que la présence d'une autorité féminine dans le ménage augmente le bien être des enfants du ménage. De fait, de toutes les variables examinées dans ce travail, le niveau d'instruction de la femme se révèle comme le facteur le plus déterminant pour la scolarisation des enfants. Cette importance de l'éducation des parents pour la scolarisation des enfants a été mis en évidence par d'autres travaux démographiques (Keng, 2004 ; Shapiro et Tambashe, 2001 ; Glick et Sahn, 2000 ; Dancer et Rammohan, 2004 ; Sibanda, 2004 ; Townsend et al., 2002).

Le bénéfice de l'instruction de la mère se révèle encore plus décisif pour les filles lorsque les femmes ont un niveau d'éducation équivalent au moins au cycle d'enseignement secondaire. L'apport des mères éduquées à la scolarisation des enfants est en effet souligné

comme étant plus perceptible dans des situations de discrimination, les femmes ayant tendance à favoriser les enfants les plus désavantagés ou les moins performants (de Singly, 1987).

Cette approche présente cependant des limites quant à sa capacité à rendre compte de l'influence de l'autorité de la femme dans les décisions concernant la famille, particulièrement la scolarisation des enfants. Les variables utilisées pour mesurer l'autorité de la femme dans le foyer ne suffisent pas pour décrire le processus de négociation au sein du couple dans le contexte burkinabé. La contribution financière de la femme à l'entretien de la famille ne semble pas lui donner un poids spécifique sur les décisions concernant la scolarité de ses enfants. La relation supposée de cette variable avec le niveau de vie du ménage doit être vérifié dans des analyses à venir, afin de pouvoir isoler son effet réel sur le pouvoir de négociation de la femme dans le foyer. Plus, la participation à l'entretien du ménage devrait être mesurée au-delà de la seule considération monétaire, afin de prendre en compte l'apport économique de toutes les femmes à l'entretien de la famille, la contribution non-monétaire des femmes pouvant être plus importante que la seule participation financière.

Les conclusions de ces analyses réaffirment si besoin est, la nécessité de maintenir les mesures en faveur de la scolarisation des filles, mais surtout de renforcer les actions pour leur rétention dans le système scolaire. Beaucoup plus que les politiques de renforcement des capacités économiques des femmes, la dotation d'un niveau d'instruction élevé aux femmes semble être le facteur le plus à même d'introduire des changements structurels dans leur vision de la scolarisation des enfants, en particulier ceux de sexe féminin.

Références

- BOP, C. (1996), « Les Femmes chefs de Famille à Dakar », in : J. BISILLIAT (éd.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Éditions Karthala, pp 129-149.
- GLICK, P. et D. E. SAHN (2000), « Schooling of girls and boys in a West African country : the effects of parental education, income and household structure », *Economics of Education Review*, n° 19, pp. 63-87.
- HANDA, S. (1994), « Gender, Headship and Intrahousehold Resource Allocation », *World Development*, vol. 22, n°. 10, pp. 1535-1547.
- JOSHI, S. (2004), « Female Household – headship in rural Bangladesh: incidence, determinants and impact on children's schooling », *Center Discussion Paper* n° 894, Economic Growth Center, Yale University, 48p.

- KENNEDY, E., L. HADDAD (1994), « Are pre-schoolers from Female-headed households less malnourished? A comparative analysis of results from Ghana and Kenya », *The Journal of Development Studies*, vol. 30, N° 3, pp. 680-695.
- KENNEDY, E., P. PETERS (1992), « Household food security and child nutrition: the interaction of income and gender of household », *World Development*, vol. 20, N° 8, pp. 1077-1085.
- KOBIANÉ J.F. (2006), *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso. A la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Louvain la Neuve, Academia-Bruylant, 306p.
- KOBIANÉ, J. -F. (2003), « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », in M. COSIO, R. MARCOUX, M. PILON et A. QUESNEL (ed.), *Education, famille et dynamiques démographiques*, Paris, CICRED, pp. 153-182.
- LLOYD C. B. et A. K. BLANC (1996), « Children's Schooling in sub-Saharan Africa: The Role of Fathers, Mothers, and Others », *Population and development review*, vol. 22, n° 2, pp. 265-298.
- LLOYD, C. et A. GAGE-BRANDON (1993), « Women's Role in Maintaining Households: Family Welfare and Sexual Inequality in Ghana », *Population Studies*, n° 47, pp. 115-31.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement de Base (MEBA) (2007), *Statistiques scolaires 2005-2006*.
- ONYANGO, A., K., TUCKER, T., EISEMON (1994), « Household headship and child nutrition: a case study in western Kenya », *Social Science and Medecine*, vol. 39, N° 12, pp. 1633-1639.
- OUEDRAOGO, C. (1997), « Permanences et ruptures dans les relations de genre : une étude de cas en milieu rural (Burkina Faso) », *Les travaux de l'UERD*, Ouagadougou, 28p.
- PILON M. et D. CLEVENOT (1996), « Femmes et scolarisation des enfants », Communication au Séminaire international "Femmes et gestion des ressources", IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 24p.
- SIBANDA A. (2004), « Who Drops Out of School in South Africa? The Influence of Individual and Household Characteristics », *African Population Studies*, vol.19, n°1, pp. 99-117.
- SINGLY (de) F., (1987), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses Universitaires de France, 246p.
- TERRAIL, J. -P. (1992), « Réussite scolaire : la mobilisation des filles », *Sociétés Contemporaines*, n° 11-12, pp.53-89.
- THORSEN, D. (2002), « 'We help our husbands!' Negotiating the household Budget in Rural Burkina Faso », *Development and Change*, vol. 33, pp. 129-146.
- WAKAM, J. (2003), « Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun », *Éducation, famille et dynamiques démographiques*, M. COSIO, R. MARCOUX, M. PILON et A. QUESNEL (ED.), Paris, CICRED, pp. 183-217.
- WAYACK PAMBE M. (2007), Évolution des pratiques scolaires et de la perception de l'école par les femmes au Burkina Faso, *Communication aux 7èmes journées scientifiques de l'AUF*, Laval (Québec), 19-22 juin 2007, 20p.